

VILLE DE DIJON

**REHABILITATION PARTIELLE
DE LA HALLE BONNOTTE**

Sise 75 avenue Jean Jaurès à Dijon

**CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGREES PORTANT
MANDAT DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE**

**REDDITION DES COMPTES : COMPTE DE RESULTAT DE
CLOTURE**

Juin 2020

1. PREAMBULE

1. Par délibération du 26 septembre 2011, le Conseil Municipal de la Ville de Dijon a confié par voie de convention de prestations intégrées portant mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), la réhabilitation partielle de la Halle Bonnotte sise 75 avenue Jean Jaurès à Dijon (21000).

Ce mandat, notifié à la SPLAAD le 12 octobre 2011, visait à réhabiliter une partie de l'ancienne halle militaire « Bonnotte » afin de créer un équipement public de conception et de diffusion de spectacles vivants tournés principalement vers les jeunes publics.

Le programme détaillé des travaux figure à l'annexe 2 du mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage.

L'enveloppe financière de l'opération a été arrêté à 2.956.191,51 € TTC, valeur août 2011, conformément au bilan prévisionnel figurant en annexe 3 du mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage.

2. Le programme et l'enveloppe financière de l'opération ont été modifiés par voie d'avenant n°1 au mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage notifié à la SPLAAD le 24 janvier 2013.

Les modifications apportées au programme de l'opération sont les suivantes :

- Augmentation de la surface utile pour permettre une modularité et une diversification des usages plus importante ;
- Reprise totale de la couverture de la Halle ;
- Renforcement de la charpente de la salle de spectacles pour permettre la mise en place d'un grill suspendu ;
- Amélioration du confort thermique d'été et d'hiver par la mise en place d'une isolation en toiture, de brise-soleil en façade avant et d'une ventilation naturelle en partie haute.

L'avenant a également intégré la souscription d'une police d'assurance dommage-ouvrage, d'une police d'assurance constructeur non réalisateur et d'une police d'assurance tous risques chantiers.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération a été portée à 3.158.796,27 € TTC (valeur septembre 2012).

Conformément aux dispositions de l'article 16 de la convention de mandat, la SPLAAD a établi le présent bilan de reddition de comptes de l'opération en vue de son approbation et de la délivrance du quitus par la Ville de Dijon.

2. PROCEDURE ADMINISTRATIVE

2.1. Afin de mener à bien cette opération, la SPLAAD a notifié les marchés aux prestataires suivants au terme de procédures de mise en concurrence :

Maitrise d'œuvre

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 05 avril 2012 à l'Atelier CORREIA Architectes et Associés (7 place de la République à Saulieu), mandataire solidaire du groupement conjoint constitué des prestataires suivants : GROUPE ARCHIMEN – BE Structure BA/ BE fluides / BE électricité / Economiste - (2 Rue René Char – BP66606 -21066 DIJON CEDEX) et SERIAL Acoustique (133 avenue des Hauts de Canet – 66140 CANET EN ROUSSILLON) pour un montant de 195.737,36 € TTC.

Bureau de Contrôle Technique (BCT)

La mission de contrôle technique des travaux a été notifiée le 25 avril 2012 à SOCOTEC (1, rue Louis de Broglie – 21000 DIJON) pour un montant de 16.205,80 € TTC.

Une mission complémentaire portant sur les missions LP+LE+SEI du grill et de l'enseigne a été confiée à SOCOTEC le 29 octobre 2013 pour un montant de 2152,80 € TTC.

Coordination pour la Sécurité et la Protection de la Santé (CSPS) :

Le marché CSPS a été notifié le 06 septembre 2012 à BOURGOGNE SPS (1 rue Jean Monnet – 21300 CHENOVE) pour un montant de 4.577,09 € TTC.

Ordonnancement, Pilotage, Coordination

La mission OPC a été réalisée par l'entreprise TRACOR INGIENERIE (13 bd de Troyes – 21240 TALANT) pour un montant de 7.774,00 € TTC.

Travaux

Les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

MARCHE DE TRAVAUX :	Montant DGD € TTC
1 - V.R.D. DESERTOT	23 279,49
2 - MACONNERIE SNCTP	312 383,24
3 - COUVERTURE BAC ACIER / ZINGUERIE SAS BOURNEAUD	458 024,79
4 - CHARPENTE METALLIQUE SNCTP	175 214,00
5 - OSSATURE BOIS MASSIF / CHARPENTE OSSATURE BOIS / BAFFLES ACOUSTIQUES Les Charpentiers de Bourgogne	709 578,67
6 - FACADES / BADIGEON A LA CHAUX SNCTP	48 324,38
7 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM / PORTES SECTIONNELLES PROTOY	147 830,14
8 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS SARL Menuiserie LOUET	58 247,74

MARCHE DE TRAVAUX :	Montant DGD € TTC
9 - SERRURERIE SARL BOUDIER	96 909,49
10 - CLOISONS / DOUBLAGES / PEINTURE BONGLET	47 832,18
11 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE / EQUIPEMENTS SANITAIRES SAS EIMI	284 202,61
12 - ELECTRICITE CFO - CFA - SSI ETDE	194 882,89
13 - CARRELAGE / FAÏENCES SIA REVETEMENTS	12 535,04
Total € TTC	2 569 244,66

2.2 Le permis de construire déposé le 19 juillet 2012 a été délivré par la Ville de Dijon en date du 08 octobre 2012 sous le numéro PC 021 231 13 R0162

Il a été régulièrement affiché sur le site et a fait l'objet de deux constats d'affichage par la police municipale en date des 16 octobre et 19 décembre 2012.

Il n'a pas fait l'objet de recours ou de déféré préfectoral comme en témoigne le certificat de non recours délivré par la Ville de Dijon en date du 14 mars 2013.

Les travaux ont été réceptionnés en octobre 2013 et les dernières réserves levées en novembre 2013. L'équipement a été mis en service en décembre 2013.

3. COMPTE DE RESULTAT DE CLOTURE

Le compte de résultat de clôture de l'opération intègre l'ensemble des dépenses et des produits constatés au 30/06/2020.

3.1 DEPENSES

DEPENSES	Bilan Prévisionnel Mandat Octobre 2011 € TTC	Bilan Prévisionnel Avenant 1 Décembre 2012 € TTC	BILAN DE CLOTURE AU 30/06/2020 € TTC	
1. ETUDES GENERALES				
Etude de sol	7 176,00	3 875,04	3 875,04	
Diagnostic structure	3 588,00	3 588,00	119,60	
Diagnostic acoustique	9 568,00	0,00	0,00	
Géomètre	0,00	3 157,44	3 157,44	
Publicité Frais dossier	1 794,00	1 794,00	0,00	
Autres dépenses	1 794,00	1 794,00	1 056,38	
<i>Sous total Etudes générales</i>	23 920,00	14 208,48	8 208,46	-6 000,02
2. TRAVAUX				
Travaux de restructuration	2 308 280,00	2 454 798,37	2 568 152,57	
Aménagements extérieurs	35 880,00	35 880,00	0,00	
Energie fluides raccordement	23 920,00	23 920,00	29 877,24	
Aléas et imprévus	71 760,00	95 680,00	0,00	
<i>Sous total Travaux</i>	2 439 840,00	2 610 278,37	2 598 029,81	-12 248,56
3. HONORAIRES TECHNIQUES				
Etude de programmation	17 461,60	15 667,60	0,00	
MOE	213 127,20	195 737,36	195 737,27	
OPC	0,00	0,00	7 774,00	
Contrôleur Technique	17 940,00	16 205,80	18 360,20	
SPS	5 980,00	4 577,09	4 577,55	
ESSP	0,00	6 697,60	6 697,60	
Aléas et imprévus	23 920,00	23 920,00	0,00	
<i>Sous total Honoraires Techniques</i>	278 428,80	262 805,45	233 146,62	-29 658,83
4. FRAIS FINANCIERS				
Provision Frais financiers	72 361,46	64 198,46	1 744,69	
<i>Sous total Frais financiers</i>	72 361,46	64 198,46	1 744,69	-62 453,77
5. FRAIS GENERAUX				
Maitrise d'ouvrage déléguée	107 042,00	112 706,26	112 706,26	
Assurances DO CNR TRC	0,00	60 000,00	32 166,68	
Reproduction, publicité officielle	10 764,00	10 764,00	5 326,55	
Information Communication	1 196,00	1 196,00	0,00	
Divers et aléas	11 960,00	11 960,00	0,00	
<i>Sous total Frais généraux</i>	130 962,00	196 626,26	150 199,49	-46 426,77
6. FRAIS ANNEXES				
Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	0,00	
Aléas et imprévus	5 679,25	5 679,25	0,00	
<i>Sous total Frais annexes</i>	10 679,25	10 679,25	0,00	-10 679,25
TOTAL DEPENSES	2 956 191,51	3 158 796,27	2 991 329,07	-167 467,20

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de dépenses de 2.991.329,07 € TTC soit une diminution du coût total du projet d'environ 167.500 € TTC par rapport au bilan prévisionnel de l'avenant 1.

3.2 PRODUITS

PRODUITS	BILAN DE CLOTURE AU 30/06/2020 € TTC
1. AVANCES VILLE DE DIJON	
Avance démarrage versée le 30/01/2012	443 428,72
Appel de fonds T2 2013 versé le 03/05/2013	1 243 917,39
Appel de fonds T3 2013 versé le 02/08/2013	1 099 279,26
Appel de fonds T4 2013 versé le 08/11/2013	259 463,63
Appel de fonds T3 2014 versé le 27/03/2015	32 461,91
Remboursement excédent de trésorerie versé le 30/09/2014	-222 650,87
<i>Sous total Avances</i>	2 855 900,04
2. PRODUITS FINANCIERS	
Produits financiers	1 507,31
<i>Sous total Produits financiers</i>	1 507,31
3. REMUNERATION MANDATAIRE	
Rémunération T4 2011 versée le 27/03/2013	13 380,25
Rémunération T1 2012 versée le 11/10/2012	13 380,25
Rémunération T2 2012 versée le 11/10/2012	13 380,25
Rémunération T3 2012 versée le 27/03/2013	13 380,25
Rémunération T4 2012 versée le 27/03/2013	13 380,25
Rémunération T1 2013 versée le 18/10/2013	15 268,34
Rémunération T2 2013 versée le 18/10/2013	15 268,34
Rémunération T3 2013 versée le 06/12/2013	15 268,33
<i>Sous total Rémunération mandataire</i>	112 706,26
TOTAL PRODUITS	2 970 113,61

3.3 SOLDE de L'OPERATION

TOTAL DEPENSES	2 991 329,07
TOTAL PRODUITS	2 970 113,61
SOLDE € TTC	-21 215,46

Le compte de résultat de clôture définitive fait apparaître :

- Un montant total de dépenses de 2.991.329,07 € TTC ;
- Un montant total de produits perçus de 2.970.113,61 € TTC ;

- **Un solde de 21.215,46 €TTC qui devra être reversé par la Ville de Dijon à la SPLAAD après approbation du bilan de clôture.**

Fait à Dijon, le

Pour la ville de DIJON	Pour la SPLAAD

Annexes :

- Délibération du conseil municipal de la ville de Dijon du

ANNEXE 1

Délibération du conseil municipal de la ville de
DIJON du

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
« AMÉNAGEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE »
40 avenue du Drapeau
CS 77 418
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 45 83 90 13
Fax 03 45 83 90 21
www.splaad.com

SPLAAD
L' a m é n a g e u r p u b l i c